

Arques, le 12 avril 2023

Communiqué de presse

Suite à la crise de l'énergie, Arc France annonce un nouvel accord de financement

Arc, leader mondial des arts de la table, annonce la signature d'un nouvel accord de financement lui permettant de couvrir ses besoins en trésorerie.

Malgré un bon exercice 2022, Arc France s'est trouvé confronté ces derniers mois à une hausse brutale des prix de l'énergie, conjuguée à un ralentissement de la demande, ce qui a généré des besoins supplémentaires en trésorerie.

Dans ce contexte, Arc France bénéficiera de nouveaux financements :

- En premier lieu, l'actionnaire de référence depuis 2015 apportera 10 M€, renouvelant ainsi sa confiance en l'avenir du Groupe.
- En second lieu, Arc France se voit octroyer un prêt de 10 M€ de la part de l'État.
- En troisième lieu, l'État, au travers de nouvelles mesures de garantie, va permettre à Arc de retrouver de meilleurs termes de paiement envers son principal fournisseur d'énergie.

Ces nouveaux financements, associés à d'autres mesures d'amélioration du besoin en fonds de roulement et à la cession éventuelle d'actifs fonciers, permettront à Arc France de faire face à l'ensemble de ses besoins en trésorerie. Ils interviennent au moment même où la conjoncture, plus favorable, permet le redémarrage de plusieurs fours qui avaient dû être temporairement arrêtés afin de faire face à la crise de l'énergie.

“ Grâce à la confiance de son actionnaire de référence et au soutien des pouvoirs publics, le groupe Arc pourra faire face à ses besoins en trésorerie consécutifs à la hausse des prix de l'énergie, explique Nicholas Hodler, Directeur Général Groupe. Ces accords de financement et une gestion toujours stricte des coûts, permettront au groupe Arc de continuer à investir dans la modernisation de l'outil industriel, tout en améliorant la performance opérationnelle. Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement au quotidien et leur remarquable capacité d'adaptation, dans un contexte économique fluctuant. ”

À propos du groupe Arc

Leader mondial des arts de la table, le groupe Arc conçoit des solutions en verre innovantes et durables pour le quotidien, dédiées au plaisir de boire, de manger et d'embellir nos intérieurs.

À travers ses marques Luminarc®, Arcoroc®, Cristal d'Arques® Paris et Chef&Sommelier®, Arc s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Le Groupe est présent sur de nombreux marchés, notamment celui de la grande distribution, de l'hôtellerie, de la restauration, des bars et cafés, des cavistes et des collectivités (écoles, hôpitaux, maisons de retraite et cantines d'entreprises). Il propose également des solutions sur mesure pour les industriels tels que des articles personnalisés ainsi que des produits promotionnels.

Engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, le groupe Arc a investi 5 millions d'euros en Recherche & Développement en 2022 et réduit ses émissions de CO2 de plus de 23% par tonne de verre produite entre 2010 et 2022. Le groupe Arc contribue également activement à la transition vers un nouveau modèle d'économie circulaire, notamment en proposant des récipients en verre innovants et durables comme alternative au plastique à usage unique.

Avec des sites de production en France, aux États-Unis, en Chine et aux Émirats Arabes Unis, le Groupe produit chaque jour plus de 4 millions d'articles. Arc emploie plus de 7 000 personnes et a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 900 millions d'euros.

Arc, innovative glass for a better world

www.arc-intl.com

Contact : press@arc-intl.com

Blanche de Corbiac : 33 (0)1 43 34 31 00